

FICHE SIGNALÉTIQUE DU CONSERVATOIRE 2013—2014

BÂTIMENT LIVRÉ EN 1990

- Surface totale du bâtiment : 35 000 m²,
- 8 000 m² de cours et de répétition,
- 2 000 m² dédiés à l'apprentissage de la scène,
- 2 000 m² de locaux administratifs,
- 1 000 m² pour les ressources médiathèque et audiovisuel,
- 14 000 m² de couloirs, dégagements et stockages,
- 8 000 m² de locaux divers.

SALLES

- 78 salles de classe (dont 5 grands studios de danse),
- 70 studios de travail,
- 4 salles d'examens et de concours,
- 7 plateaux d'orchestre,
- 3 salles publiques : 180 places, 250 places, de 375 à 420 places.

INSTRUMENTS

- 2 orgues de concerts (Rieger et Dupont),
- 232 pianos, 30 clavecins, 4 pianofortes
- et 2 500 autres instruments.

PERSONNELS

Enseignants et périscolaires permanents

398 personnes physiques 258.16 ETPT.

Administratif et technique

163 personnes physiques

158.02 ETPT (66.30 sur budget de l'établissement, 91.72 sur budget du ministère) (les chiffres communiqués sont les chiffres du mois de décembre 2014).

ÉLÈVES

1 333 élèves inscrits dans 1 449 cursus dont 1 045 français et 288 ressortissants étrangers (21,61 %), 773 hommes (58 %) et 560 femmes (42 %), 1 037 élèves en études musicales et 229 en études chorégraphiques. Âge des élèves : de 16 à 45 ans (moyenne d'âge globale : 25 ans)

Taux de réussite au diplôme : 74 %. Aides : attribution de 198 bourses sociales et 198 aides privées. Capacité d'accueil de la résidence pour mineurs : 40 lits

CURSUS

151 cursus structurés en 7 cycles
Diplômes délivrés en 2014 : 431

307 manifestations publiques (146 en interne et 161 hors les murs) dont 52 master classes et conférences.

COMPTE FINANCIER 2013

Section financement

— En dépenses : 27,4 millions d'euros (24,8 millions d'euros hors DAM).

— En recettes : 27,6 millions d'euros dont 24,2 millions d'euros de subvention versée par le ministère et 1,6 million de recettes propres (hors ressources affectées et produits exceptionnels)

Section investissement

— En dépenses : 3 millions d'euros.

NOTE DE SYNTHÈSE

LE CONSERVATOIRE EN QUELQUES DONNÉES

Placé sous la tutelle du ministère chargé de la culture et, depuis la promulgation de la loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche du 22 juillet 2013, du ministère chargé de l'enseignement supérieur, le Conservatoire est un établissement public à caractère administratif d'enseignement supérieur dont les missions et l'organisation sont définies par le décret n°2009-201 du 18 février 2009.

L'établissement dispense un enseignement et une formation professionnelle de haut niveau dans les domaines de la musique, de la danse et des nouvelles technologies du son. Ces enseignements comprennent les connaissances théoriques et la maîtrise pratique nécessaires, dans les activités suivantes : disciplines instrumentales classiques et contemporaines, musique ancienne, jazz et musiques improvisées, disciplines vocales, écriture, composition direction d'orchestre, musicologie et analyse, pédagogie et formation à l'enseignement, métiers du son, danse classique et contemporaine. La pédagogie repose également sur la mise en situation des élèves pour lesquels le Conservatoire organise environ 300 spectacles musicaux et chorégraphiques dans ses trois salles publiques ainsi que dans de nombreuses institutions partenaires à Paris, en France et à l'étranger.

Le Conservatoire s'intègre dans l'ensemble formé par les opérateurs culturels nationaux sous tutelle du ministère

de la culture qui en compte près de 80 et représente l'un des plus importants établissements d'enseignement supérieur du ministère de la culture et de la communication qui en compte 36 au total parmi lesquels on peut citer l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts, l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs, le Conservatoire national supérieur d'art dramatique, le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon, la FEMIS, les écoles d'architecture, l'Ecole du Louvre ou encore l'Institut national du patrimoine.

DONNÉES FINANCIÈRES

En 2014, pour l'accomplissement de ses missions, le Conservatoire a disposé (données compte financier 2014) :

- 1/ d'un budget total de 30,4 millions d'euros comprenant d'une part 27,4 millions d'euros de dépenses de fonctionnement, essentiellement des charges de personnel (19,07 millions d'euros) et près de 3 millions d'euros de dépenses d'investissement.

Pour financer ses dépenses, la subvention pour charge de service public de l'Etat demeure la principale ressource de l'établissement. Elle s'élève en 2014 à 24,27 millions d'euros. Par ailleurs, les autres ressources s'élèvent à 3,37 millions d'euros. Elles proviennent principalement des droits d'inscription, des recettes de mécénat et des locations d'espaces. En raison de l'activité pédagogique de l'établissement qui entraîne un fort taux d'occupation des espaces, l'accroissement des recettes de locations s'est de nouveau avéré difficile.

Parmi les ressources exceptionnelles, il faut relever celles issues des ventes domaniales des instruments du Conservatoire arrivant en fin d'utilisation.

S'agissant de l'investissement, la subvention d'investissement de l'Etat a augmenté de façon significative en 2014 : en effet, à la très constante subvention d'investissement de 182 000 se sont ajoutées à la toute fin de l'exercice 2014 :

- la levée partielle de la mise en réserve de la subvention d'investissement pour un montant de 12 162 euros,
- une partie du dégel de la mise en réserve de la subvention de fonctionnement versée en investissement à hauteur de 471 295 euros,
- une dotation complémentaire de 1 000 000 d'euros au titre des opérations de sécurité et de mise aux normes du bâtiment déléguées à l'Opérateur du patrimoine et des travaux immobiliers de la culture (OPPIC).

Au total, le Conservatoire a bénéficié d'une subvention d'investissement totale de 1 775 757 euros.

Le montant du fonds de roulement s'élevait en fin d'exercice 2014 à 13, 89 millions d'euros.

LES EFFECTIFS :

Le Conservatoire dispose d'une équipe pédagogique de plus de 400 personnes et d'une équipe administrative, scientifique et technique de près de 170 personnes dont

près de 100 affectées par le ministère de la culture et de la communication.

En équivalent temps plein travaillé (ETPT), le Conservatoire comptait, en 2014, 356 ETPT inscrits sur le budget de l'établissement (titre III) et 95 ETPT emplois inscrits sur le budget de l'Etat (Titre II).

LES ÉLÈVES :

Le Conservatoire comptait, en 2014, 1333 élèves inscrits dans au moins un cursus dont 230 en études chorégraphiques. Il convient de relever qu'une centaine d'élèves poursuivant des études musicales sont inscrits dans plusieurs cursus.

S'agissant de la répartition des effectifs, le département des disciplines instrumentales classiques et contemporaines continue d'accueillir le plus gros effectif avec 622 élèves (46,6% des élèves), notamment dans les cursus piano, violon, violoncelle, alto et musique de chambre. Ce sont ensuite le département pédagogie et formation à l'enseignement (157 élèves) et le département écriture, composition et direction d'orchestre avec 140 élèves ainsi que le département des études chorégraphiques (230 élèves) qui reçoivent les effectifs les plus importants.

La moyenne d'âge des élèves qui était de 25 ans en 2013 baisse sensiblement pour arriver à 23 ans et demi en 2014.

S'agissant des élèves étrangers, ils étaient 204 en 2013 (soit 17% des élèves), principalement originaires d'Asie

(51% des élèves étrangers) et de l'Union européenne (29%). En 2014, ils sont un peu plus nombreux : 286 élèves, soit 21,45% du total des élèves. Avec 57,14% du total des élèves étrangers, les élèves asiatiques sont les plus nombreux, suivis des élèves européens (19,57%).

Concernant les diplômés, au total, ce sont 431 élèves qui ont obtenu le diplôme en 2014.

Les ressources de l'établissement ont continué d'être fortement mobilisées au service des élèves, que ce soit en matière de production de spectacles, d'actions audiovisuelles, de mises à disposition des nombreux fonds de la médiathèque, en dépit pour celle-ci d'une très importante campagne de travaux, ou encore de communication.

-L'activité de production du Conservatoire est ainsi restée très intense en 2014. Essentielle pour les élèves et partie intégrante de leur formation, elle est l'occasion pour eux de faire l'apprentissage de la scène dans des formats très divers : concerts, spectacles chorégraphiques, productions lyriques, enregistrements ou récitals.

En 2013/2014, ce sont 307 manifestations publiques qui ont été organisées, ce qui est un chiffre stable par rapport à 2012-2013 ; 161 ont eu lieu à l'extérieur du Conservatoire, ce qui représente 52% du nombre total de représentations publiques (répartition identique à celle de 2012-2013). Parmi les moments forts de l'année, il convient de citer la production, en collaboration avec la Cité de la musique, de l'Opéra de Mozart, *Mitridate, re di Ponto* ainsi que l'Opéra coproduit avec l'Opéra national de Paris,

Maudits les innocents sur un livret de Laurent Gaudé et dont chacun des quatre actes a été écrit par un élève compositeur du Conservatoire.

-L'activité internationale du Conservatoire s'est poursuivie en 2014 à travers de nombreux partenariats qui s'étendent à quelque cinquante pays. La diversité des actions menées reflète celle des enseignements et des activités du Conservatoire, dans tous les répertoires : échanges, résidences, création et diffusion, cursus conjoints, groupes de travail et colloques. Financés sur fonds propres, ces projets bénéficient également du soutien des services culturels français, de la Fondation de Tokyo (Sasakawa Young Leaders Fellowship Fund - SYLFF), des établissements partenaires, de fonds européens, de l'Association européenne des conservatoires et de fonds bilatéraux dédiés.

-Le service audiovisuel de l'établissement a continué d'accompagner le travail des élèves avec notamment l'enregistrement de tous les travaux d'écriture (composition, orchestration, instrumentation, musique à l'image ...), de plus de 35 concerts, conférences et spectacles au Conservatoire, à cathédrale Notre Dame de Paris, à la salle Pleyel ou à la Cité de la musique.

Le Conservatoire sur le web :

Le service audiovisuel a mis en place la diffusion de ses archives ainsi que ses nouvelles réalisations audiovisuelles

sur le web via le site internet du conservatoire. Ce projet a nécessité la location d'un espace serveur auprès de la société Vectracom et, en collaboration avec le service communication, un important travail de mise en ligne.

PÉDAGOGIE

Que ce soit en matière pédagogique comme dans les missions « support » du Conservatoire, l'année 2014 a encore démontré la volonté de l'établissement de poursuivre plusieurs chantiers et de créer les conditions d'une évolution nécessaire au meilleur accomplissement possible de ses missions.

En matière pédagogique, les orientations souhaitées par le directeur ont eu des traductions très concrètes.

Ainsi le renforcement des pratiques collectives qui constitue l'un des axes pédagogiques majeurs pour Bruno Mantovani s'est illustré par de nombreuses sessions d'orchestre qui ont occupé une place importante dans la formation des musiciens. L'Orchestre du Conservatoire s'est notamment produit à la Cité de la musique sous la direction Patrick Davin et de Pascal Rophé, à la salle Pleyel sous la direction d'Emmanuel Krivine, de George Pehlivanian et de Victor Aviat, au Châtelet et à l'Opéra de Massy sous la direction de Philippe Aïche, à la Cathédrale Saint-Louis des Invalides sous la direction de Marc Lys, à la Cathédrale Notre-Dame de Paris sous la direction Jean-Philippe Wurtz.

Par ailleurs, grâce à des partenariats du Conservatoire avec l'Orchestre de Paris et l'Orchestre philharmonique de Radio France, une quinzaine d'élèves du Conservatoire, sélectionnés sur audition, ont eu l'opportunité de jouer au sein de grandes phalanges sous la baguette de chefs prestigieux. Ces partenariats sont essentiels pour l'insertion professionnelle des musiciens.

De même, le souhait de l'établissement de mobiliser les élèves dans le champ social a donné lieu à l'organisation de manifestations en direction de publics en difficulté : quatre concerts ont eu lieu au Centre de médecine physique et de réadaptation de Bobigny, à destination des patients, de leur famille et du personnel hospitalier) ; deux concerts à Lille et à Noisy ont également été organisés au sein de l'Association ATD Quart Monde.

Cette politique d'ouverture et de partage s'est également traduite par l'accueil de plus de cinq cents visiteurs, pour la plupart des élèves, collégiens, lycéens ou éducateurs, pour des parcours de découverte de l'établissement.

Mis en place en 2013, le nouveau cursus de composition de musique à l'image, soutenu par la SACEM, s'est enrichi en 2014 grâce notamment au renforcement des liens avec la FEMIS.

Les élèves compositeurs ont été joués lors de deux concerts, dont l'un inscrit dans la programmation du Festival de La Rochelle en juillet 2014, sur une séquence de Sans toit ni loi d'Agnès Varda et en présence de la réalisatrice.

Les activités de recherche ont continué d'être intenses au Conservatoire et ont acquis une visibilité renforcée avec la proposition, entre 2013 et 2014, de trois numéros d'une revue en ligne dédiée qui constitue un excellent outil de diffusion de la recherche pluridisciplinaire telle qu'elle s'exprime au Conservatoire.

La poursuite de l'engagement du Conservatoire dans les actions de la Fondation Paris, sciences et lettres (PSL)

Le Conservatoire est engagé depuis la fin de l'année 2010 dans le groupement d'établissements d'excellence « Paris, Sciences et lettres (PSL) » comprenant notamment le Collège de France, le Centre national de la recherche scientifique, l'Ecole normale supérieure, l'Observatoire de Paris, l'Institut Curie, l'Ecole supérieure de physique et de chimie industrielles de la ville de Paris, l'université de Paris-Dauphine, l'Institut Louis Bachelier, la Fondation Gilles de Gennes pour la recherche ainsi que quatre autres établissements d'enseignement supérieur sous tutelle du ministère de la culture et de la communication (Ecole nationale supérieure des arts décoratifs, Ecole nationale supérieure des beaux-arts, Conservatoire national supérieur d'art dramatique, FEMIS).

L'objectif est celui d'un ensemble disposant de la masse critique requise dans toutes les disciplines académiques, de la recherche médicale et clinique aux sciences de la gestion et du management et aux disciplines artistiques

pour devenir une université de recherche d'envergure internationale.

En 2014, le Conservatoire, tout en participant aux nombreux groupes de travail mis en place pour faire émerger les actions et l'identité communes de PSL, a été particulièrement mobilisé par sa participation au projet « SACRE » associant l'Ecole normale supérieure et les quatre établissements publics d'enseignement supérieur du ministère chargé de la culture et s'illustrant à titre principal par le programme doctoral commun mis en place en 2012.

LA POURSUITE DES CHANTIERS ADMINISTRATIFS

L'année 2014 a été marquée par la volonté de la direction de l'établissement de continuer d'avancer sur plusieurs chantiers importants concernant tant les ressources humaines que les affaires générales et financières, en dépit des difficultés rencontrées au sein des deux services correspondants qui ont pu néanmoins être surmontées.

En matière de ressources humaines, l'arrivée au dernier trimestre 2014 d'un nouveau chef de service a permis à la direction de l'établissement d'engager davantage de réformes qui apparaissaient indispensables. Il a été notamment demandé de mettre en place une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, de veiller à disposer systématiquement d'outils de gestion, d'être très attentif à la sécurité juridique des situations individuelles et de prévoir désormais des documents essentiels à une bonne lisibilité des actions (bilan social,

plan de formation...). Par ailleurs, la direction a voulu que soit renforcé le dialogue social au sein de l'établissement.

S'agissant des affaires générales et financières, la plupart des objectifs visés, notamment en matière budgétaire et financière, ont pu être atteints et notamment :

- La poursuite d'une politique d'immobilisation permettant à l'établissement de disposer d'une image précise, tant sur le plan matériel que comptable, des biens de l'établissement tenant compte en particulier de leur entrée mais aussi de leur sortie. Confié à l'agent comptable, chargé de travailler en étroite liaison avec le service des affaires générales et financières, ce chantier a été poursuivi en 2014 et a permis d'enregistrer ses premiers résultats avec un secteur emblématique du Conservatoire, celui des parcs instrumentaux. Ce sont ainsi plusieurs milliers d'instruments qui ont fait l'objet d'un recensement précis sur une base informatisée et d'un étiquetage.
- La recherche de l'optimisation de la gestion des marchés publics en revoyant notamment les conditions d'organisation du bureau dédié afin de permettre le meilleur accomplissement possible des missions dans un domaine sensible pour l'ensemble des activités du Conservatoire. Ce bureau avait souhaité, trois ans auparavant, ne disposer que d'un rédacteur unique des marchés de l'établissement et avait demandé la transformation du second poste de rédacteur en poste d'assistant. Cette organisation a très vite démontré son caractère inopérant et a

contraint l'établissement à externaliser une partie des marchés publics. Il a donc été décidé en 2014 de revoir cette organisation et de recruter de nouveau un juriste à dominante marchés publics.

Par ailleurs, l'arrivée en fin d'année 2014 d'un responsable intérimaire du bureau a été l'occasion de lui confier une mission visant d'une part à faire le bilan des marchés en cours mais aussi des prestations qui appelaient impérativement le lancement d'une procédure de marchés et d'autre part à rationaliser l'activité du bureau.

- La réalisation de l'ensemble des documents stratégiques budgétaires et financiers dans les délais impartis, dans un contexte contraint compte tenu des absences du chef de service.

S'agissant des **AFFAIRES SCOLAIRES**, un nouveau chef de service a été nommé en septembre 2014.

En matière de **MÉCÉNAT**, un nouveau chef de service a été nommé et a repris l'ensemble des dossiers relatifs au mécénat et aux bourses privées liées aux dons et legs.

Il est à relever que le Conservatoire a bénéficié d'une donation exceptionnelle, celle d'un violoncelle Chappuy datant de 1760-1765, dont l'estimation se monte à 28 000 €. L'instrument a été prêté à une élève pour la durée de sa scolarité.

LA POURSUITE DU CHANTIER DE RÉHABILITATION DU BÂTIMENT

Plusieurs chantiers ont été menés en 2014 qui ont permis de poursuivre l'effort de réhabilitation du bâtiment engagé en 2011 et notamment :

La rénovation de la médiathèque Hector-Berlioz

Parmi les différents chantiers engagés, l'un en particulier a été particulièrement marquant : il s'agit de la réfection complète du rez-de-chaussée de la médiathèque Hector-Berlioz. Il s'agissait d'un très important chantier de modernisation, de rénovation et de restructuration des espaces d'accueil de la consultation, de la phonothèque et des studios d'écoute. Engagés à l'été 2014, les travaux ont été réceptionnés fin décembre.

Le lancement des travaux de réfection des bassins

La remise en eau des bassins du Conservatoire installés devant la façade avenue Jean Jaurès est un objectif important. Outre la restauration en termes d'image que permettrait cette remise en eau qui n'a quasiment jamais été effective depuis l'inauguration du bâtiment en 1990, elle permettrait d'espérer la disparition d'importantes nuisances. En raison de fissurations dans la structure du bassin, probablement dues à des affaissements du sous-sol, le chantier a dû être interrompu afin de mener des analyses géotechniques approfondies qui devraient permettre de proposer une solution de reprise de la stabilité du bassin.

Des travaux acoustiques

Une importante campagne de travaux de mise en place de corrections acoustiques dans les salles de classe et studios ont permis de mettre fin à désagréments significatifs pour les élèves et professeurs utilisateurs de ces espaces.

La réhabilitation du foyer Delvincourt

Le bar situé dans l'espace de la Chapelle a été transféré au foyer Delvincourt, situé au rez-de-chaussée du bâtiment, qui a retrouvé ainsi sa fonction originale.

L'installation d'une signalétique extérieure

Enfin, des travaux d'installation de signalétique ont amélioré la lisibilité du Conservatoire depuis la place de la fontaine aux lions et l'avenue Jean Jaurès.

Les travaux confiés à l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (OPPIC)

L'année 2014 a permis à l'OPPIC de finaliser le dossier projet relatif aux travaux liés à la sécurité. Ces travaux devraient être engagés à la fin de l'année 2015.